



## Sophie Van Bree

Conseillère à la cour d'appel de Bruxelles  
Magistrat presse suppléante  
sophie.vanbree@just.fgov.be

Chers Collègues,

J'ai l'honneur de me présenter à vos suffrages, comme membre magistrat pour le Conseil Supérieur de la Justice.

Tout au long de ma carrière, j'ai toujours eu à cœur de m'investir dans mes fonctions et de défendre le pouvoir judiciaire, sans lequel il ne peut y avoir de démocratie. Ces mots, souvent galvaudés, prennent plus que jamais leur sens aujourd'hui, eu égard aux nombreux actes qui affectent le pouvoir judiciaire dont nous sommes les représentants : je pense notamment au non-respect de plus en plus fréquent et affirmé des décisions de justice par certains politiques ; aux projets de loi concernant la justice, sans prévoir les moyens et qui risquent de ce fait de nous affaiblir encore davantage (e.a. : autonomie de gestion – qui reviendra sur la table -, digitalisation, ... telles que pensées à l'heure actuelle) ; aux collègues identifiés par certains politiques et jetés en pâture dans la presse ; ...

On assiste régulièrement au détricotage ou à la négation du principe, fondamental, de la séparation des pouvoirs.

C'est notamment pour ces raisons que j'ai pris la décision de me présenter au Conseil Supérieur de la Justice : organe constitutionnel indépendant, le CSJ doit pouvoir œuvrer pour une justice indépendante, autonome et performante, digne des exigences d'un État de droit, qui ne peut être soumise à des impératifs de rentabilité ; dans ce cadre encore, il doit garder la pleine et entière maîtrise des nominations, sans interférence d'autres organes ou d'un screening dont les effets s'imposeraient à lui.

\*

Magistrate depuis 2002, j'ai eu la chance d'exercer des fonctions très différentes au cours de ma carrière :

- stagiaire judiciaire au parquet de Bruxelles : état civil, éco-soc et compétence générale,
- juge d'instruction, appel de police (pénal et civil), appel de juge de paix, civil (compétence générale, référés), correctionnel et chambre du conseil au tribunal de première instance francophone de Bruxelles, dont j'ai été vice-présidente et magistrat presse,
- CMA, appel de jeunesse et chambre de la famille à la cour d'appel de Bruxelles.

Ce cumul d'expériences a l'avantage de me donner un aperçu relativement large des différentes facettes de notre métier de magistrat, de nos difficultés et de nos contraintes spécifiques et d'assurer une représentativité étendue.

Enfin, mon bilinguisme (« grand bilinguisme légal ») est également un atout que je souhaite mettre à votre service, le CSJ devant demeurer un lieu de rencontre, de dialogue et de rassemblement entre membres magistrats et membres représentant l'ensemble de « la société civile », où les aspirations de la société pour la justice s'accordent aux réalités du terrain.